

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1190**8 août 2002****SOMMAIRE**

Abox Holding S.A., Luxembourg	57114	Fonds Interculturel, Luxembourg.	57100
Actis S.A., Luxembourg.	57098	Frigosystème S.A., Luxembourg.	57101
ADT Finance S.A., Luxembourg.	57074	G M D S.A., Luxembourg	57110
ADT Finance S.A., Luxembourg.	57074	Garbo Investment S.A.H., Luxembourg	57101
Alpine Copyright, GmbH, Luxembourg.	57085	Generalife S.A., Luxembourg	57104
Anfinanz Holding S.A., Luxembourg	57101	Gillis S.A., Luxembourg.	57119
Baltic Financial Holdings S.A., Luxembourg	57115	Gillis S.A., Luxembourg.	57119
Baypower, S.à r.l., Luxembourg	57113	Gillis S.A., Luxembourg.	57119
Bechtel Enterprises Energy, S.à r.l., Luxembourg	57113	Gillis S.A., Luxembourg.	57119
BML Holding Limited S.A., Luxembourg	57106	Gillis S.A., Luxembourg.	57119
Caesar Finance 2000 S.A., Luxembourg	57106	Gillis S.A., Luxembourg.	57120
Cameco Luxembourg S.A., Luxembourg	57118	Gillis S.A., Luxembourg.	57120
CB Sires S.A., Luxembourg	57109	Gloriande (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	57118
(The) Circle Investment Group Holdings S.A., Luxembourg.	57111	GPM Asset Holding Limited S.A., Luxembourg	57106
(The) Circle Investment Group Holdings S.A., Luxembourg.	57111	Haus- und Grundinvest S.A., Luxembourg	57096
Clamar Investissements S.A., Luxembourg	57113	Hellenic Finance (N°3), S.à r.l., Luxembourg	57108
Clipton Holding S.A., Luxembourg	57099	Hellenic Finance (N°2), S.à r.l., Luxembourg	57108
Consolidated Lamda Holdings S.A., Luxembourg	57115	Hellenic Finance (N°3) S.C.A., Luxembourg	57108
Côte d'Azur Investments S.A., Luxembourg	57112	Hellenic Finance (N°2) S.C.A., Luxembourg	57108
Cran Holding Limited S.A., Luxembourg	57106	Hellenic Finance S.C.A., Luxembourg	57109
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A., Luxembourg	57097	Hellenic Finance, S.à r.l., Luxembourg.	57109
Daedalus S.A., Luxembourg	57112	Henry S.A., Luxembourg.	57105
Decize Investments S.A., Luxembourg	57110	Hocama S.A., Luxembourg.	57110
Delta Utilities (Luxembourg) S.A., Luxembourg	57109	Human Capital Network Solutions Luxembourg S.A., Luxembourg	57081
Dicam S.A., Luxembourg	57083	Human Capital Network Solutions Luxembourg S.A., Luxembourg	57082
Dicam S.A., Luxembourg	57083	Innerzone S.A., Luxembourg	57113
DSM Polymère S.A., Luxembourg	57091	Interbio Medical Service S.A., Luxembourg	57098
Eltec Distribution S.A., Luxembourg.	57096	Intertrust Dom S.A., Luxembourg	57104
Euro Gebei S.A., Luxembourg	57098	Investment Management & Trade S.A., Luxembourg	57110
Euro Gebei S.A., Luxembourg	57099	ITL Luxembourg S.A., Luxembourg.	57086
Euro Properties Comfort S.A., Luxembourg	57111	Klever International S.A., Luxembourg	57085
Euromax MBS S.A., Luxembourg.	57105	Lande S.A., Luxembourg.	57105
Eurostate Securitized Rated Assets S.A. (E.S.R.A. S.A.), Luxembourg	57107	Lansvest S.A., Luxembourg.	57105
Fadaso S.A., Luxembourg	57083	LN Pro-Consult, S.à r.l., Luxembourg	57097
Fadaso S.A., Luxembourg	57083	Lyon Touristic H&R S.A., Luxembourg	57097
Fenix Investments S.A., Luxembourg	57091	M-Group S.A. Holding, Luxembourg	57116
		Madiva Investments S.A., Luxembourg	57117

Madiva Investments S.A., Luxembourg	57117	Siref S.A., Luxembourg.....	57092
MCI Holding S.A., Luxembourg	57091	(Le) Sires S.A., Luxembourg	57107
Navigalux Holding S.A., Luxembourg.....	57104	(Le) Sires (Luxembourg) S.A., Luxembourg	57107
Norma Finance S.A., Luxembourg	57107	Sky Capital S.A., Luxembourg.....	57098
Olibats, S.à r.l., Luxembourg.....	57118	Somera Services International S.A., Luxembourg.	57097
Olibats, S.à r.l., Luxembourg.....	57118	Sound of Luxembourg, G.m.b.H., Luxembourg....	57102
Pamela Invest S.A.H., Luxembourg	57091	Stratus Technologies International, S.à r.l., Luxembourg	57096
Panatella Holding S.A., Luxembourg	57112	SWITCH IT, Switch Information Technology S.A., Luxembourg	57117
PanEuroLife S.A., Luxembourg	57086	Toitures Steve Lefèvre, S.à r.l., Mersch	57084
PanEuroLife S.A., Luxembourg	57090	Toitures Steve Lefèvre, S.à r.l., Mersch	57085
Patagon Holding S.A., Luxembourg	57114	Trans-Circle S.A.H., Luxembourg.....	57082
Patagon Holding S.A., Luxembourg	57114	Triune Consulting S.A., Luxembourg	57112
Pro Mundo Industries S.A., Luxembourg.....	57115	Wirr S.A., Luxembourg	57114
Requiem S.A., Luxembourg.....	57115	Wirr S.A., Luxembourg	57116
S.V.I. S.A., Luxembourg.....	57097	Wirr S.A., Luxembourg	57116
Scienceinvest S.A.H., Luxembourg.....	57101	WPA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	57075
Shell Film & Chemical S.A., Luxembourg	57096		
Sigma-CHI Spedition, Grosshandel und Transporte, GmbH, Ettelbruck.....	57081		

ADT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 40.399.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la société tenue au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg le 12 juin 2002

L'assemblée a approuvé les bilans, les comptes de profits et pertes arrêtés au 30 septembre 1999 et au 30 septembre 2000 ainsi que les rapports de gestion du conseil d'administration et les rapports du commissaire aux comptes.

L'assemblée a décidé d'affecter la perte de l'exercice 1999 s'élevant à 39.744,- USD et la perte de l'exercice 2000 s'élevant à 10.106,- USD en report à nouveau, de sorte qu'il en résulte une perte globale reportée de 63.630,- au 30 septembre 1999 et de 73.736,- USD au 30 septembre 2000.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat pour la période couvrant les exercices clos respectivement au 30 septembre 1999 et au 30 septembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADT FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 37, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43416/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

ADT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 40.399.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société tenue au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg le 12 juin 2002

L'assemblée a pris connaissance du fait que les pertes enregistrées lors des exercices 1999 et 2000 par la Société excèdent les trois quarts de son capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée a décidé de poursuivre les activités de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADT FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 37, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43417/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

WPA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

—
STATUTES

In the year two thousand and two, on the thirty-first of May.
Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing at Luxembourg,

There appeared:

WOODBRIKDE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., a Corporation incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in Luxembourg,

represented by Me Jacques Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given at Luxembourg, on 28th May 2002.

This proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a «société à responsabilité limitée» which is herewith established as follows:

Art. 1. Form.

There is established by the appearing party a «société à responsabilité limitée» (the «Company») governed by the laws of Luxembourg, especially by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, and by the present articles of incorporation.

The Company initially comprises a single shareholder, owner of all the shares; the Company may at any time comprise several shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Name.

The Company will exist under the name of WPA HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 3. Object.

The objects of the Company are:

- to acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as transfer by sale, exchange or otherwise stock, shares, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and own, administer, develop and manage its portfolio; and

- to perform everything connected with the foregoing in the widest sense of the word.

Art. 4. Duration.

The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single shareholder or by a resolution of the shareholders, as the case may be.

Art. 5. Registered Office.

The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the management.

The management may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in Luxembourg or abroad.

In the event that the management determines that extraordinary political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad by the management until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

The registered office of the Company may be transferred abroad by resolution of the shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 6. Capital.

The capital is set at fifty thousand United States dollars (USD 50,000), represented by five hundred (500) shares with a par value of one hundred United States dollars (USD 100) each.

Art. 7. Transfer of shares.

1. Transfer of shares when the Company comprises a single shareholder.

The single shareholder may freely transfer its shares without having to comply with the formalities provided for by Article 1690 of the Civil Code.

2. Transfer of shares when the Company comprises several shareholders.

The shares may be transferred freely amongst shareholders.

The shares can be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of the shareholders representing at least three quarters of the capital.

Art. 8. Management.

The Company shall be managed by a board of directors of three members at least who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders for a period of maximum six years and they shall hold office until their successors are elected.

A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 9. Procedures of meetings of the board.

The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the resolutions of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of urgency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. That notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notices shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or telegram or telex another director as his proxy. Votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least two of the directors are present at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee of the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

Circular resolutions of the board of directors shall be validly taken if approved in writing by all the directors. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Art. 10. Minutes of meetings of the board.

The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

Art. 11. Powers of the board.

The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to be decided by the shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer special powers and mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 12. Binding signatures.

The Company will be bound by the joint signature of any two directors of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 13. Decisions and General meetings of the shareholders.

The decisions of the shareholders are adopted in general meeting or by a vote in writing on the text of the resolutions; the management shall send that text by registered letter to all the shareholders.

The written vote shall be expressed and returned to the Company within fifteen days following reception of the text of the resolution(s).

As long as the Company comprises one single shareholder only, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

Art. 14. Quorum and majority.

Unless provided differently by the articles of incorporation or by the law, no resolution is valid unless adopted by the shareholders representing more than one half of the Company's capital. If that condition is not met when the shareholders meet or are invited to vote in writing the shareholders shall be reconvened or invited a second time by registered letter to vote in writing, and the resolutions are duly adopted by majority vote irrespective of the percentage of capital represented.

As long as the Company comprises one single shareholder, articles 194 to 196 and article 199 of the company law do not apply.

Art. 15. Minutes.

The resolutions of the shareholders, including those of the single shareholder, are documented in writing and recorded in a register to be kept by the management at the Company's registered office. The votes in writing of the shareholders and the powers-of-attorney remain attached to these minutes.

Art. 16. Accounting year.

The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year.

The first accounting year starts on this day and shall terminate on the thirty-first day of December 2002.

Art. 17. Balance-sheet.

Each year, on the thirty-first day of December, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may inspect the financial documents at the registered office of the Company within a time period of fifteen days preceding the deadline set for the vote thereon.

Art. 18. Appropriation of profits.

From the annual net profits of the Company five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company.

The shareholders, upon recommendation of the management, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the management, declare dividends from time to time.

The management is empowered to pay interim dividends.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the management and at such places and times as it may determine.

The management may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

Art. 19. Dissolution and liquidation.

In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholders who shall determine their powers and their compensation.

Art. 20. Governing law.

All matters not provided for by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law.

Subscription

Me Jacques Loesch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the appearing company WOODBRIDGE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. by virtue of the above referred proxy, stated to subscribe in the name of and on behalf of the said company for the five hundred (500) newly issued shares and further declared in the name and on behalf of the said company to pay up entirely in cash each such new share.

Proof of that payment has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 2.000,- euros.

Extraordinary general meeting

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of the shareholders, immediately adopted the following resolutions:

1. Resolved to set at four (4) the number of directors of the Company and to appoint the following to serve for a period of three years:

- Mr Kenneth McCarter, lawyer, residing Suite 3000, Aetna Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto, Ontario;
- Mr Gregor Dalrymple, company executive, residing 7, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mr Jacques Loesch, lawyer, residing 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg;
- Mr Tom Loesch, lawyer, residing 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

2. Resolved to set the registered office at 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergencies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le trente et un mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

WOODBIGDE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., une société constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg,

représentée par Maître Jacques Loesch, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 28 mai 2002.

Laquelle procuration signée par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins des formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en vertu des pouvoirs susénoncés, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Forme.

Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée («la Société») régie par le droit luxembourgeois, et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, par l'article 1832 du code civil ainsi que par les présents statuts.

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; la Société peut à toute époque comporter plusieurs associés, par suite notamment de cession de parts ou de création de nouvelles parts.

Art. 2. Dénomination.

La Société prend la dénomination sociale de WPA HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 3. Objet.

L'objet social de la Société est:

- d'acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que de transférer par vente, échange ou autrement, des actions, valeurs mobilières, bons, obligations, titres de créance et autres valeurs de toutes sortes, et posséder, administrer, développer et gérer son portefeuille, et

- d'exécuter tout ce qui touche à son objet dans le sens le plus large du terme.

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une période illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social.

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, où il le jugera utile.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera luxembourgeoise.

Le siège social pourra être transféré à l'étranger par une décision des associés, délibérant dans les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi luxembourgeoise.

Art. 6. Capital social.

Le capital social est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (50.000,- USD) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (100,- USD) chacune.

Art. 7. Cession de parts sociales.

1. Cession de parts sociales lorsque la Société comporte uniquement un seul associé.

L'associé unique peut librement céder ses parts sociales sans devoir justifier des formalités prévues par l'article 1690 du code civil.

2. Cession en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts au moins du capital social.

Art. 8. Conseil de gérance.

La Société est gérée par un conseil de gérance composé de trois membres au moins, associés ou non.

Les gérants sont élus par les associés pour un terme de 6 ans au plus et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

Un gérant peut être révoqué à tout moment avec ou sans cause et remplacé par décision des associés.

En cas de vacance d'un poste de gérant pour cause de décès, démission ou autrement, les gérants restants pourront élire, à la majorité des voix, un gérant pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 9. Procédure des réunions du conseil.

Le conseil des gérants pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un gérant et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance ainsi que des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du conseil de gérance présidera les assemblées générales des associés et les réunions du conseil de gérance, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil de gérance désignera à la majorité un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance sera adressée à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex de chaque gérant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra agir lors de toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex un autre gérant comme son représentant. Des votes peuvent également être émis par écrit, par télécopie, télégramme ou télex, ou par téléphone pourvu que dans ce dernier cas ce vote soit confirmé par écrit.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir que si deux des gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à telle réunion.

Au cas où un gérant, directeur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autrement qu'un intérêt existant en raison de sa qualité de gérant ou fondé de pouvoirs ou employé de l'autre partie contractante), ce gérant, directeur ou fondé de pouvoirs devra informer le conseil de gérance de son intérêt personnel et il ne délibérera ni ne prendra part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil gérant, directeur ou fondé de pouvoirs à la prochaine assemblée des associés.

Des résolutions du conseil de gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont approuvées par écrit par tous les gérants. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés.

Art. 10. Procès-verbaux des réunions du conseil.

Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou en son absence par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 11. Pouvoirs du conseil.

Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tout pouvoir non expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts est de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires, avec l'accord préalable de l'assemblée générale des associés, à tous membres du conseil de gérance qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil de gérance. Il peut également déléguer tout pouvoir et des mandats spéciaux à toute personne, qui ne doit pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tout directeur et employé, et fixer leurs émoluments.

Art. 12. Signatures autorisées.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou par la signature conjointe ou individuelle de toute autre personne à qui de tels pouvoirs auront été spécialement délégués par le conseil de gérance.

Art. 13. Décisions et assemblée générale des associés.

Les décisions des associés sont adoptées en assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter; lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Le vote écrit sera exprimé et retourné à la Société endéans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la ou des résolutions.

Aussi longtemps que la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés.

Art. 14. Quorum et majorité.

Sauf disposition contraire des statuts ou de la loi, les résolutions seront valables si adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société. Si cette condition n'est pas remplie lorsque les associés se réunissent ou sont invités à voter par écrit, les associés seront reconvoqués ou invités une deuxième fois par lettre recommandée à voter par écrit, et les résolutions seront alors adoptées à la majorité sans tenir compte du quorum de représentation du capital.

Tant que la Société comporte un associé unique, les articles 194 à 196 et l'article 199 de la loi ne s'appliquent pas.

Art. 15. Procès-verbaux.

Les décisions de la collectivité des associés, ainsi que celles de l'associé unique, seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par le gérant au siège social de la Société. Les pièces constatant les votes des associés par écrit ainsi que les procurations leurs seront annexées.

Art. 16. Année sociale.

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin au 31 décembre 2002.

Art. 17. Bilan.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes sont arrêtés, le gérant dresse un inventaire des actifs et passifs et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'associé unique ou, suivant le cas à la collectivité des associés pour approbation.

Tout associé ainsi que son mandataire peut prendre, au siège social de la Société, communication des documents comptables, endéans une période de quinze jours précédant la date déterminée pour le vote d'approbation.

Art. 18. Répartition des bénéfices.

Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société un pourcentage de cinq pour-cent (5%) pour la constitution d'un fond de réserves tel que requis par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social de la Société.

Les associés sur recommandation du conseil de gérance, détermineront comment il sera disposé du solde restant du profit annuel net et pourront, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil de gérance, décider en temps opportun du versement de dividendes.

Le conseil de gérance a compétence pour distribuer des acomptes sur dividendes.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toutes devises décidées par le conseil de gérance en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut prendre une décision finale quant aux cours applicables pour traduire les montants des dividendes en la devise de leurs paiements.

Un dividende déclaré mais non payé pour une part sociale pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle part sociale, sera perdu pour celui-ci, et retournera à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des associés.

Art. 19. Dissolution et liquidation.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) qui seront nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Loi applicable.

Toutes les matières qui ne seront pas réglées par les présents statuts devront être réglées conformément à la loi applicable en vigueur.

Souscription et Paiement

Maître Jacques Loesch, prénommé, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de la Société comparante WOODBRIGDE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., en vertu de la procuration susmentionnée déclare souscrire au nom et pour le compte de ladite société aux cinq cents (500,-) parts sociales nouvellement créées et déclare pour et au nom de ladite société comparante libérer entièrement en espèces la totalité des parts sociales.

Preuve de cette libération en espèces a été apportée au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que se soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à 2.000.- euros.

Assemblée générale extraordinaire

L'associé unique agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des gérants de la Société est fixé à quatre (4) et sont nommés pour une période de trois (3) ans les personnes suivantes:

- Monsieur Kenneth McCarter, avocat, demeurant à Suite 3000, Aetna Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto, Ontario;

- Monsieur Gregor Dalrymple, administrateur de sociétés, demeurant au 7, boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg;

- Monsieur Jacques Loesch, avocat, demeurant 4, rue Carlo Hemmer, L- 1734 Luxembourg;

- Monsieur Tom Loesch, avocat, demeurant 4, rue Carlo Hemmer, L- 1734 Luxembourg.

2. Le siège social de la société est fixé au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

En vertu de quoi, le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Loesch, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 135S, fol. 59, case 7. – Reçu 536,48 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

F. Baden.

(43463/200/374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**SIGMA-CHI SPEDITION, GROSSHANDEL UND TRANSPORTE, GmbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 107, avenue L. Salentiny.
R. C. Diekirch B 5.022.

—
LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 9 mai 2001, le tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute et a ordonné la liquidation de la société à responsabilité limitée SIGMA-CHI SPEDITION, GROSSHANDEL UND TRANSPORTE, GmbH, établie et ayant son siège social à L-9080 Ettelbruck, 107, avenue L. Salentiny, inscrite au R.C. de Diekirch sous le numéro B 5.022.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Lex Eippers, juge près le tribunal d'arrondissement de et à Diekirch et liquidateur Maître François Gengler, avocat à la Cour, demeurant à Diekirch.

Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Diekirch endéans la quinzaine de la présente publication.

Pour copie conforme

F. Gengler

Le liquidateur

Enregistré à Diekirch, le 26 juillet 2002, vol. 271, fol. 45, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(92897/999/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 juillet 2002.

HUMAN CAPITAL NETWORK SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 29, rue J.P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 37.708.

L'an deux mille deux, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de HUMAN CAPITAL NETWORK SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., une Société Anonyme, établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 37.708, constituée originellement sous la dénomination de PAGUMA S.A., suivant acte notarié du 8 août 1991, publié au Mémorial C numéro 48 du 11 février 1992 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes notariés

- du 6 février 1992, publié au Mémorial C numéro 315 du 23 juillet 1992;

- du 1^{er} septembre 1992, publié au Mémorial C numéro 607 du 19 décembre 1992;

- du 1^{er} avril 1998, publié au Mémorial C numéro 486 du 2 juillet 1998; et suivantes actes reçus par le notaire instrumentant

- en date du 29 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 906 du 15 décembre 1998;

- en date du 5 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 139 du 22 février 2001 (acte dans lequel la raison sociale de la Société a été modifiée en celle de HUMAN CAPITAL NETWORK SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A..

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Christine Covelli, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg. Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1.- Changement de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article deux des statuts par l'ajout d'un alinéa supplémentaire, ayant la teneur suivante:

«La société a encore pour objet toute transaction commerciale, financière et industrielle de service intellectuel ou de conseil aux industries et commerces, de marketing, de factoring, de prospection, d'importation et d'exportation, de location et de programmation de systèmes de «DCS» c'est-à-dire «DISTRIBUTED CONTROL SYSTEMS». »

2.- Transfert du siège social et administratif de la Société de son ancienne adresse de L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}, au 29 rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article deux des statuts, relatif à son objet social, en y ajoutant un dernier alinéa supplémentaire, ayant la teneur suivante:

«La société a encore pour objet toute transaction commerciale, financière et industrielle de service intellectuel ou de conseil aux industries et commerces, de marketing, de factoring, de prospection, d'importation et d'exportation, de location et de programmation de systèmes de «DCS» c'est-à-dire «DISTRIBUTED CONTROL SYSTEMS».»

Suite à cet ajout, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de reproduire le texte intégral de l'article deux des statuts, comme suit.

Art. 2. « La société a pour objet toutes opérations relatives à la commercialisation et au développement de know-how de produits informatiques et de traitement de l'information dans son sens le plus large, ceci incluant le rôle de consultant et de conseiller dans le domaine précité.

En outre la société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ces fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres en brevet de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a encore pour objet toute transaction commerciale, financière et industrielle de service intellectuel ou de conseil aux industries et commerces, de marketing, de factoring, de prospection, d'importation et d'exportation, de location et de programmation de systèmes de «DCS» c'est-à-dire «DISTRIBUTED CONTROL SYSTEMS».

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social et administratif de la société de L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er} au 29, rue Jean-Pierre Brasseur, à L-1258 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: N.E. Nijar - M.C. Covelli - C. Blondeau - J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2002, vol. 869, fol. 19, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2002.

J.J. Wagner.

(42899/239/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HUMAN CAPITAL NETWORK SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 29, rue J.P. Brasseur.

R. C. Luxembourg B 37.708.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 mai 2002.

J.J. Wagner

(42900/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

TRANS-CIRCLE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 35.474.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42982/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

DICAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 36.049.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2002 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été nommés:

a) administrateurs:

a. Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

b. Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

c. Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

b) commissaire aux comptes

a. EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., établie et ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes 2003.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42936/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

DICAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 36.049.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(42943/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

FADASO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.084.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(42941/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

FADASO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.084.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(42942/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

TOITURES STEVE LEFEVRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, 17A, allée John W. Léonard.
R. C. Luxembourg B 69.091.

L'an deux mille deux, le vingt-quatre avril.
Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- Monsieur Steve Lefèvre, ardoisier, époux de Madame Christiane Schulz, demeurant à Bereldange, né à Luxembourg le 21 février 1967,
- Madame Christiane Schulz, sans état particulier, épouse de Monsieur Steve Lefèvre, demeurant à Bereldange, née à D-Schaffhausen le 19 octobre 1964.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

a) La société à responsabilité limitée TOITURES STEVE LEFEVRE, S.à r.l., avec siège social à L-7526 Mersch, 17A, allée John W. Léonard, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 436 du 10 juin 1999,

b) Le capital social s'élève à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représentée par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune, actuellement réparti comme suit:

- Monsieur Steve Lefèvre, préqualifié, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts	499
- Madame Christiane Schulz, préqualifiée, une part	1

Total: cinq cents parts	500
-----------------------------------	-----

Sur ce:

1. Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent soixante mille quatre cent cinquante (160.450,-) euros, par la création de six mille quatre cent dix-huit (6.418) parts nouvelles, d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune, pour le porter à cent soixante-douze mille neuf cent cinquante (172.950,-) euros, représenté par six mille neuf cent dix-huit (6.918) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Madame Christiane Schultz ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, ladite augmentation a été faite par Monsieur Steve Lefèvre, préqualifié, par l'apport à la société de l'immeuble ci-après:

Un terrain sis à Beringen, avec toutes constructions y érigées ou à y ériger, inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Mersch, section D de Beringen:

Partie des numéros 477/1960 et 477/2119, lieudit «rue Irbicht», place, contenant 12 ares 96 centiares,

Telle qu'elle est plus amplement décrite sous lot K en un plan dressé par l'ingénieur du cadastre Barzen, en date du 14 juillet 2000,

Lequel plan est demeuré annexé à un acte de dépôt de plan reçu par le notaire soussigné en date du 26 octobre 2000, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 9 novembre suivant, volume 1658, numéro 73.

Titre de propriété

Le prédit immeuble appartient à Monsieur Steve Lefèvre, pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire soussigné en date du 6 mars 2002, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 3 avril suivant, volume 1728, numéro 13.

Cet immeuble est estimé à cent soixante mille quatre cent cinquante (160.450,-) euros.

Charges et conditions

1. L'immeuble est apporté dans l'état où il se trouve actuellement avec toutes appartenances et dépendances, ainsi qu'avec toutes les servitudes actives et passives, occultes et apparentes, continues et discontinues pouvant y être attachées.

La société à responsabilité limitée TOITURES STEVE LEFEVRE, S.à r.l. fera valoir les unes et se défendra des autres, le tout à ses propres risques et périls et sans aucun recours contre qui de droit.

2. Il n'y aura de part et d'autre ni garantie ni répétition soit pour raison de mauvais état, soit pour erreur dans la désignation cadastrale ou la contenance réelle et celle exprimée, une telle différence, excédât-elle un vingtième, serait au profit ou à la perte de ladite société TOITURES STEVE LEFEVRE, S.à r.l.

3. A partir de l'entrée en jouissance, toutes les impositions et contributions grevant l'immeuble prédésigné seront à charge de la société TOITURES STEVE LEFEVRE, S.à r.l.

4. L'immeuble est apporté sous les garanties ordinaires de droit pour quitte et libre de toutes charges privilégiées et hypothécaires. De même l'immeuble est apporté avec tous contrats de bail écrits ou verbaux pouvant éventuellement exister.

5. L'entrée en jouissance est fixée à ce jour.

En rémunération de cet apport, il est attribué six mille quatre cent dix-huit (6.418) parts nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune à Monsieur Steve Lefèvre, préqualifié.

2. Les associés décident de réduire le capital social à concurrence de cent soixante mille quatre cent cinquante (160.450,-) euros, par annulation de six mille quatre cent dix-huit (6.418) parts et remboursement à effectuer en faveur de Monsieur Steve Lefèvre de la même somme, pour ramener le capital social à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

La société à responsabilité limitée TOITURES STEVE LEFEVRE, S.à r.l. s'engage à virer à Monsieur Steve Lefèvre la prédite somme de cent soixante mille quatre cent cinquante (160.450,-) euros à son compte personnel, par l'intermédiaire de la MUTUALITE D'AIDE AUX ARTISANS et ce, dans les quinze jours des présentes.

En conséquence, l'article 5 des statuts a la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Steve Lefèvre, ardoisier, demeurant à Bérelange, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts	499
- Madame Christiane Schultz, sans état particulier, demeurant à Bérelange, une part	1
Total: cinq cents parts	500»

Déclaration

Pour la perception des droits d'enregistrement, les parties déclarent qu'il s'agit d'une société familiale.

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de deux mille trente (2.030,-) euros

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire, qui certifie l'état civil susindiqué sur base d'un extrait des registres de l'état civil.

Signé: Lefèvre, Schulz, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 mai 2002, vol. 421, fol. 37, case 9. – Reçu 802,25 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 2002.

U. Tholl.

(42907/232/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

TOITURES STEVE LEFEVRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, 17A, allée John W. Léonard.

R. C. Luxembourg B 69.091.

Statuts coordonnés suivant acte du 24 avril 2002, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

(42908/232/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

ALPINE COPYRIGHT, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

H. R. Luxembourg B 81.917.

Die Gesellschafterversammlung hat am 26. Mai 2002 folgenden Beschluss gefasst:

Die Geschäftsführerin Frau Jeannette Payer verfügt bis zu einem Betrag von 5.000,- Euro für das Bankkonto der Gesellschaft ALPINE COPYRIGHT, GmbH bei der BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG unter der Nummer 30-290372-85 über die Alleinzeichnungsberechtigung.

Für Beträge über 5.000,- Euro benötigt Frau Jeannette Payer die zusätzliche Unterschrift eines anderen Geschäftsführers der Gesellschaft ALPINE COPYRIGHT, GmbH.

Zwecks Veröffentlichung im Amtsblatt und beim Handelsregister.

Luxemburg, den 10. Juni 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 32, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42978/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

KLEVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 80.695.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 7 mars 2002:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 568, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43017/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

ITL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 40.225.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42985/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

PanEuroLife, Société Anonyme.

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 34.402.

Signature authority

It results from resolutions of the Board of Directors held on May 7, 2002, that pursuant to the provisions of articles 15 and 16 of the articles of association of the company, the Board of Directors has taken the following resolutions with respect to signature authority.

This authority shall void and replace any other binding authority that was previously granted.

Section I. General binding authority

Categories of people having signature authority to bind the company vis-à-vis third parties, in accordance with the following provisions:

Level 0: Executive Board

Richard Headley, President of the Board of Directors

Adam Uszpolewicz, Managing Director

Level 1: Chief Operating Officer

Philippe Iwes, Chief Operating Officer

Level 2: Senior Vice Presidents

Michel Smeets, Senior Vice President - Sales & Marketing

Level 3: Other members of the Management Committee

Jean-Michel Turin

Marie Brigitte Bissen

Christian Musyck

Thierry Cuchet

Paul Janssens

Mohamed Ahdach

Level 4: Managers

Olivier Mahieux

Patrick Dierckx

Nathalie de Kerchove

Philippe Sablot (from 1st June 2002)

Alain Dieudonné

Level 5A: Adm. Staff Supervisors

Milenko Keserovic

Christine Plagnieux

Anne Sophie Ducharme

Pierre Adam

Level 5B: Sales Staff

Guido Everearts

Patrick Baijot

Benoit Cuvellier

Caroline Coomans

Gregory Giot

1. General binding authority

Subject to the special powers described under 2 - 4 hereinafter, the financial restrictions set forth under II as well as the banking authority set forth under III, the Board of Directors has:

a) granted Adam Uszpolewicz and Philippe Iwes the authority to bind the Company vis-à-vis third parties by signing either collectively or individually together with one of the members of Level 3, any deed or agreement relating to the Company's day-to-day operations;

b) granted Michel Smeets and each member of Level 3 the authority to bind the Company vis-à-vis third parties by signing any deed or agreement relating to the day-to-day operations of the departments under their respective responsibility; such authority is not granted individually but must be exercised jointly either with another member of Level 3, with Adam Uszpolewicz or with Philippe Iwes.

2. Authority regarding employment contracts

The Board of Directors has granted:

- Adam Uszpolewicz and Philippe Iwes the authority to sign each individually any employment contracts and related agreements, which are entered into by the Company with its employees.

Philippe Iwes and Marie Brigitte Bissen the authority to sign each individually all covering letters to employment contracts.

3. Authority regarding certain operations falling under the responsibility of the Human Resources Department

The Board of Directors has granted Marie Brigitte Bissen the following authority:

a) With respect to training provided by the Company to its employees: the authority to sign alone any contractual and financial commitments relating thereto.

b) With respect to personnel and payroll management, the authority to:

- sign alone monthly payroll instructions to providers of outside services, various correspondence addressed to tax authorities, the social security administration, health insurance providers (with regard to enrolment, amendments or information, etc.)

- prepare and sign alone payroll and employment statements

- sign alone the monthly invoices of companies entrusted with the payroll

- sign alone for approval purposes all the monthly invoices regarding the various social insurance premiums

- sign alone all contractual and financial commitments relating to expatriates of NGH

c) With respect to hiring, the authority to:

- sign alone all correspondence addressed to temp agencies

- sign alone all service contracts entered into with recruitment and other executive search firms

4. Authority regarding certain operations falling under the responsibility of the Sales Division

The Board of Directors has granted to:

- Adam Uszpolewicz, Philippe Iwes and Michel Smeets, the authority to sign each individually the business relationship agreements entered into with intermediaries as well as any amendments relating to asset management fees.

- Adam Uszpolewicz, Philippe Iwes and Michel Smeets, the authority to sign each individually the tax statements delivered to customers and brokers.

Section II. Financial restrictions

Subject to the special powers described under Section I. 2 through 4 and under Section III, all financial commitments and expenses incurred as a result of the Company's day-to-day operations require the signature of two authorised persons, each belonging to the categories listed under Section I. above in accordance with the following terms:

Thresholds for required signatures:

1. With respect to commitments the amount of which equals or exceeds EUR 220,000 per transaction, the Company is validly bound by the joint signatures of Richard Headley and Adam Uszpolewicz (Level 0).

2. With respect to commitments the amount of which equals or exceeds EUR 150,000 and is below EUR 220,000 per transaction, the Company is validly bound by the signature of a Level 0, 1 or 2 member together with the signature of a Level 0 or 1 member.

3. With respect to commitments the amount of which equals or exceeds EUR 25,000 and is below EUR 150,000 per transaction, the Company is validly bound by the signature of a Level 0, 1, 2 or 3 member together with the signature of a Level 0, 1 or 2 member.

4. With respect to commitments the amount of which equals or exceeds EUR 10,000 and is below EUR 25,000 per transaction, the Company is validly bound by the signature of a Level 0, 1, 2, 3 or 4 member together with the signature of a Level 0, 1, 2 or 3 member.

5. With respect to commitments the amount of which is below EUR 10,000 per transaction, the Company is validly bound by the joint signatures of two members of Levels 0, 1, 2, 3, or 4.

Section III. Banking authority

The persons listed below are granted authority over any corporate bank account of the Company inter alia to sign payment orders deriving in particular from commitments assumed in accordance with Section II above, and any other financial transaction:

Categories of people having signature authority over a bank account in accordance with the provisions following, include all the levels mentioned under Section I «General binding authority», and additionally the following 2 levels:

Level 6: NGH

Subject to restrictions described sub. Section III. 5.

Milton E. Fullen

Carol L. Dove

Brian W. Nocco

Level 7: Asset Management

Arnaud Lecoeuvre

Beatrice Dessauger

Didier Reiter

1. Endorsement of cheques received in any amount, in favour of all the Company's bank accounts:

In this respect, an individual signature authority is granted to all authorised persons belonging to Levels 0, 1, 2, 3, 4, 5 or 6.

2. Buying and selling of fund units as part of managing life assurance contracts / Payment orders for surrenders, redemptions in case of death, and commissions fees:

The Company is validly bound:

- With respect to transactions the amount of which equals or exceeds EUR 150,000, by the signature of a Level 0, 1, 2, 3, 4, 5 or 6 member together with a Level 0 or 1 member.

- With respect to transactions the amount of which equals or exceeds EUR 10,000 and is below EUR 150,000, by the signature of a Level 0, 1, 2, 3, 4, 5 or 6 member together with a Level 0, 1, 2 or 3 member.

- With respect to transactions the amount of which is below EUR 10,000, by the individual signature of a Level 0, 1, 2, 3, 4, 5 or 6 member.

3. Other payment orders, withdrawal of funds, and other market transactions carried out as part of the Company's cash management:

The Company is validly bound:

- With respect to transactions the amount of which equals or exceeds EUR 150,000, by the signature of a Level 0, 1, 2, 3, 4, 5 or 6 member together with a Level 0 or 1 member.

- With respect to transactions the amount of which equals or exceeds EUR 10,000 and is below EUR 150,000, by the signature of a Level 1, 2, 3, 4, 5 or 6 member together with a Level 0, 1, 2 or 3 member.

- With respect to transactions the amount of which is below EUR 10,000, by the individual signature of a Level 0, 1, 2, 3, 4, 5 or 6 member.

4. Market transactions carried out as part of the management of in-house funds administered by PanEuroLife:

The transactions carried out within the internal funds management are not submitted to the thresholds described under Section II.

The Board of Directors has granted each Level 7 member, together with a Level 0, 1, 2 or 3 member, the authority to sign all orders relating to purchases and sales of securities, that are required for the day-to-day management of the in-house funds administered by the Company.

5. Restrictions to signature authority granted to the Level 6 members:

The Board resolved that the Level 6 members are not authorised to operate bank accounts of the Company on which client's funds are held or through which such funds are transferred, in order to avoid any breach of Luxembourg insurance secrecy regulation.

Suit la traduction en français du texte qui précède

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 7 mai 2002 qu'en vertu des dispositions des articles 15 et 16 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes relatives aux pouvoirs de signature.

Ces pouvoirs de signature annulent et remplacent tous autres pouvoirs de signature antérieurement accordés.

Section I. Pouvoir général de signature

Les catégories de personnes suivantes disposent d'un pouvoir général de signature et peuvent engager la Société vis-à-vis des tiers selon les règles qui suivent:

Niveau 0: Conseil de Direction

Richard Headley, président du Conseil d'Administration

Adam Uszpolewicz, Administrateur Délégué (Managing Director)

Niveau 1: Administrateur-Délégué

Philippe Iwes, Chief Operating Officer

Niveau 2: Vice-Présidents Senior

Michel Smeets, Senior Vice President - Sales & Marketing

Niveau 3: Autres membres du Comité de Gestion

Jean-Michel Turin

Marie Brigitte Bissen

Christian Musyck

Thierry Cuchet

Paul Janssens

Mohamed Ahdach

Niveau 4: Gérants

Olivier Mahieux

Patrick Dierckx

Nathalie de Kerchove

Philippe Sablot (à partir du 1^{er} juin 2002)

Alain Dieudonné

Niveau 5A: Administration

Milenko Keserovic

Christine Plagnieux

Anne Sophie Ducharme

Pierre Adam

Niveau 5B: Vendeurs

Guido Everearts

Patrick Bajot

Benoit Cuvellier

Caroline Coomans

Gregory Giot

1. Pouvoirs de signature général

Sous réserve des pouvoirs spéciaux prévus sous 2. - 4. ci-après, des restrictions financières énoncées à la Section II ainsi que des règles relatives aux pouvoirs bancaires prévues à la Section III, le Conseil d'Administration a:

a) accordé à Adam Uszpolewicz et Philippe Iwes le pouvoir d'engager la Société vis-à-vis des parties tierces par leur signature conjointe ou par leur seule signature conjointement avec un des membres du Niveau 3, tout acte ou accord relatifs aux opérations courantes de la Société.

b) accordé à Michel Smeets et chaque membre du Niveau 3 le pouvoir d'engager la Société vis-à-vis des parties tierces en signant tout acte ou accord relatifs aux opérations courantes des départements dépendant respectivement de leur responsabilité; un tel pouvoir n'est pas accordé individuellement mais doit être exercé conjointement soit avec un autre membre du Niveau 3, soit avec Adam Uszpolewicz ou soit avec Philippe Iwes.

2. Pouvoirs relatifs aux contrats de travail

Le Conseil d'Administration a accordé à:

- Adam Uszpolewicz et Philippe Iwes le pouvoir de signer chacun individuellement tout contrat d'emploi et accords y relatifs qui sont conclus par la Société avec ses employés.

- Philippe Iwes et Marie Brigitte Bissen le pouvoir de signer chacun individuellement toutes lettres de couverture liées aux contrats de travail.

3. Pouvoirs relatifs à certaines opérations dont le Département des Ressources Humaines est responsable

Le Conseil d'Administration a accordé à Marie Brigitte Bissen les pouvoirs suivants:

a) En ce qui concerne toute formation offerte par la Société à ses employés, le pouvoir de signer seule tous engagements contractuels ou financiers y relatifs.

b) En ce qui concerne la gestion du personnel et le traitement des salaires, le pouvoir de

- signer seule les instructions de traitements de salaires mensuels aux fournisseurs de services extérieurs, les divers courriers adressés aux autorités fiscales, à l'administration de la sécurité sociale, aux fournisseurs d'assurances de soins de santé (concernant le traitement, les modifications ou les informations, etc.)

- préparer et signer seule le traitement des salaires et les accords salariaux

- signer seule les factures mensuelles des sociétés en charge du traitement des salaires

- signer seule pour accord toutes les factures mensuelles concernant les diverses primes d'assurance sociale

- signer seule tous engagements contractuels ou financiers relatifs aux personnes expatriées de NGH

c) Relativement à la prise en location, le pouvoir de:

- signer seule tous courriers adressés à des agences d'intérim

- signer seule tous contrats de service conclus avec des sociétés de recrutement et de recherches de cadres dirigeants

4. Pouvoirs relatifs à certaines opérations dont la Division Vente (Sale Division) est responsable

Le Conseil d'Administration a accordé à:

- Adam Uszpolewicz, Philippe Iwes et Michel Smeets, le pouvoir de signer chacun individuellement les accords de relations commerciales conclus avec les intermédiaires ainsi que toutes modifications relatives au frais de gestion d'actifs.

Adam Uszpolewicz, Philippe Iwes et Michel Smeets, le pouvoir de signer chacun individuellement les déclarations fiscales délivrées aux clients et aux assureurs.

Section II. Restrictions financières

Sous réserve des pouvoirs spéciaux prévus par la Section I. 2. jusqu'à 4. et par la Section III, tous engagements et toutes dépenses financières dus en raison des opérations courantes de la Société, requièrent la signature de deux personnes autorisées, chacune appartenant à la liste des catégories établies sous la Section I. ci-avant, conformément aux conditions qui suivent:

Seuils de signatures requis:

1. En ce qui concerne les engagements dont le montant est égal ou supérieur à EUR 220.000 par opération, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de Richard Headley et Adam Uszpolewicz (Niveau 0)

2. En ce qui concerne les engagements dont le montant est égal ou supérieur à EUR 150.000 et est inférieur à EUR 220.000 par opération, la Société est valablement engagée par la signature d'un membre du Niveau 0, 1 ou 2 conjointement avec la signature d'un membre du niveau 0 ou 1.

3. En ce qui concerne les engagements dont le montant est égal ou supérieur à EUR 25.000 et est inférieur à EUR 150.000 par opération, la Société est valablement engagée par la signature d'un membre du Niveau 0, 1, 2 ou 3 conjointement avec la signature d'un membre du niveau 0, 1 ou 2.

4. En ce qui concerne les engagements dont le montant est égal ou supérieur à EUR 10.000 et est inférieur à EUR 25.000 par opération, la Société est valablement engagée par la signature d'un membre du Niveau 0, 1, 2, 3 ou 4 conjointement avec la signature d'un membre du niveau 0, 1, 2 ou 3.

5. En ce qui concerne les engagements dont le montant est inférieur à EUR 10.000 par opération, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du Niveaux 0, 1, 2, 3 ou 4.

Section III. Pouvoirs bancaires

Il a été accordé aux personnes ci-après énumérées le pouvoir d'opérer sur tout compte bancaire social de la Société, en ce compris le pouvoir de signer des ordres de paiement spécifiquement émis en raison d'engagements pris conformément à la Section II ci-avant, et toute autre opération financière:

Les catégories des personnes ayant pouvoir de signature sur un compte bancaire, conformément aux règles qui suivent, comprennent, outre tous les niveaux mentionnés sous la Section I «Pouvoir général de signature», les 2 niveaux qui suivent:

Niveau 6: NGH

Sans préjudice des restrictions décrites sous la Section III. 5.

Milton E. Fullen

Carol L. Dove
 Brian W. Nocco
 Niveau 7. Gestion d'Actif (Asset Management)
 Arnaud Lecoeuvre
 Beatrice Dessauger
 Didier Reiter

1. Endossement de chèques pour tout montant, au profit de tous les comptes bancaires de la Société:

A cet égard, un pouvoir de signature individuelle a été accordé à toutes les personnes autorisées des Niveaux 0, 1, 2, 3, 4, 5 ou 6.

2. Achat et vente de parts de fonds liées aux contrats de gestion d'assurance-vie / Ordre de paiement en faveur des survivants, remboursement en cas de décès et frais de commissions:

La Société est valablement engagée:

- En ce qui concerne les opérations dont le montant est égal ou supérieur à EUR 150.000, par la signature d'un membre du Niveau 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 conjointement avec un membre du Niveau 0 ou 1.

- En ce qui concerne les opérations dont le montant est égal ou supérieur à EUR 10.000 et est inférieur à EUR 150.000, par la signature d'un membre du Niveau 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 conjointement avec un membre du Niveau 0, 1, 2 ou 3.

- En ce qui concerne les opérations dont le montant est inférieur à EUR 10.000, par la signature individuelle d'un membre du Niveau 1, 2, 3, 4, 5 ou 6.

3. Autres ordres de paiement, versements de fonds et autres opérations commerciales effectués dans le cadre de la gestion des liquidités de la Société:

La Société est valablement engagée:

- En ce qui concerne les opérations dont le montant est égal ou supérieur à EUR 150.000, par la signature d'un membre du Niveau 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 conjointement avec un membre du Niveau 0 ou 1.

- En ce qui concerne les opérations dont le montant est égal ou supérieur à EUR 10.000 et est inférieur à EUR 150.000, par la signature d'un membre du Niveau 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 conjointement avec un membre du Niveau 0, 1, 2 ou 3.

- En ce qui concerne les opérations dont le montant est inférieur à EUR 10.000, par la signature individuelle d'un membre du Niveau 1, 2, 3, 4, 5 ou 6.

4. Opérations commerciales effectuées dans le cadre de la gestion des fonds internes administrés par PanEuroLife:

Les opérations effectuées dans le cadre de la gestion des fonds internes ne sont pas soumises aux seuils prévus par la Section II.

Le Conseil d'Administration a accordé à chaque membre du Niveau 7, conjointement avec un membre du Niveau 0, 1, 2 ou 3, le pouvoir de signer tous ordres relatifs aux achats et ventes de titres, qui sont requis pour la gestion quotidienne des fonds internes administrés par la Société.

5. Restrictions au pouvoir de signature accordé aux membres du Niveau 6:

Le Conseil a décidé que les membres du Niveau 6 ne sont pas autorisés à opérer les comptes bancaires de la Société sur lesquels sont déposés les fonds du client ou au travers desquels de tels fonds sont transférés, afin d'éviter toute violation des règles luxembourgeoises du secret professionnel en matière d'assurance.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002

PanEuroLife

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 21 case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43158/250/294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

PanEuroLife, Société Anonyme.

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 34.402.

Administrateurs - Nominations

It results from resolutions of the Board of Directors held on May 7, 2002, that

- the Board of Directors has acknowledged and unanimously accepted the resignation of Gaston Thorn and Jacques Drossaert as members of the board of directors of the Company. These resignations are effective as from May 7, 2002.

- the Board of Directors has unanimously appointed Richard D. Headley, as President of the Board of Directors of the Company, effective as of May 7, 2002, to continue in office until the shareholders' annual meeting of 2005.

As a result, the current composition of the new Board of Directors of PanEuroLife is as follows

1) Richard D. Headley, President of the Board of Directors

2) Adam Uszpolewicz, Director

3) Robert Oakley, Director

4) Joseph Gasper, Director

Suit la traduction en français du texte qui précède:

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 7 mai 2002 que

- le Conseil d'Administration a reconnu et accepté à l'unanimité la démission de Gaston Thorn et de Jacques Drossaert en tant que membres du conseil d'administration de la Société. Ces démissions prennent cours à partir du 7 mai 2002.

- le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité Richard D. Headley, en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société à partir du 7 mai 2002, jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2005.

Il en résulte que la composition actuelle du nouveau Conseil d'Administration est la suivante

- 1) Richard D. Headley, Président du Conseil d'Administration
- 2) Adam Uszpolewicz, Administrateur
- 3) Robert Oakley, Administrateur
- 4) Joseph Gasper, Administrateur

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002

PanEuro Life

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43161/250/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

PAMELA INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 43.073.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42986/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

MCI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 43.892.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42987/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

DSM POLYMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 73.280.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42988/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

FENIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 82.116.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 7 mars 2002:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 568, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43018/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

SIREF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- BNP PARIBAS, société anonyme de droit français, ayant son siège social à Paris, boulevard des Italiens, agissant par sa succursale de Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve,

ici représentée par Monsieur Noël Didier, employé privé, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 27 mai 2002.

2.- FIDUPAR, société anonyme, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal, ici représentée par Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, demeurant à Arlon, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 27 mai 2002.

Les prédites procurations signées ne varietur par les comparants et par le notaire resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SIREF S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet social la souscription, la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés ou associations luxembourgeoises ou étrangères.

La société peut faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeurs de ses participations.

La société peut déterminer les orientations de l'activité des sociétés ou associations dans lesquelles elle détient des participations, leur donner des conseils et des avis relatifs à leurs investissements et à la gestion de leurs actifs.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,-) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le deuxième lundi du mois d'avril à quatorze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille deux.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille trois.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) BNP PARIBAS, succursale de Luxembourg, prénommée, trois cent dix-neuf actions	319 actions
2) FIDUPAR, prénommée, une action.	1 action
Total: trois cent vingt actions	320 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, à la somme de 1.800,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Noël Didier, employé privé, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal;

b) Monsieur Maurice Haag, employé privé, L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal;

c) FIDUPAR, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal;

d) Madame Anne Bernard, employée privée, Paris, 3, rue d'Antin;

e) Monsieur Fabiano Gervasi, employé privé, 489, avenue Louise, B-1050 Bruxelles.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de deux mille trois.

5) Le siège social est fixé à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise; sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la version anglaise:

In the year two thousand and two, on the twenty-eighth of May
Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) BNP PARIBAS, a limited company of french law, having its registered office in Paris, boulevard des Italiens, acting through its branch office of Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve, here represented by Mr Noël Didier, private employee, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on the 27th May 2002.

2) FIDUPAR, a limited company, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal, here represented by Mr Pierre Sprimont, private employee, residing in Arlon; by virtue of a proxy given in Luxembourg, on the 27th May 2002.

The said proxies, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a company in accordance with the following Articles of Incorporation:

Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of SIREF S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the company is the subscription, the taking of interests, in whatsoever form in other either Luxembourg or foreign companies or partnerships.

The Company may carry out any transactions on real estate or on movable property, any commercial and financial operations, directly or indirectly related to its corporate object, and also the management of the funds available to it, the control, the management and development of such participating interests.

The Company may determine the guidelines of the activity of the companies and partnerships in which it holds a participation, give advice on their investments and management of their assets.

Art. 5. The corporate capital is fixed at thirty-two thousand euros (EUR 32,000.-) represented by three hundred twenty (320) shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The company's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The company may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

Administration - Supervision

Art. 6. The company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and shall be eligible for re-election; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the company's objects. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

Art. 8. The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, any other director present may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, by proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

Art. 10. The company is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 11. The company shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be eligible for re-election; they may be removed at any time.

Fiscal year - General meeting

Art. 12. The companies's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 13. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 14. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

Art. 15. The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits. The board of directors is authorized to pay interim dividends.

Art. 16. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second monday of April at two o'clock in the afternoon.

If such day is a public holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 17. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December two thousand and two.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and three.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the abovenamed parties have subscribed the shares as follows:

1) BNP PARIBAS, branch office of Luxembourg, prementioned, three hundred nineteen shares . . .	319 shares
2) FIDUPAR, prementioned, one share	1 share
Total: three hundred twenty shares	320 shares

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-two thousand euros (EUR 32,000.-) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement.

The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at EUR 1,800.-.

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at five and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

- a) Mr Noël Didier, private employee, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal;
- b) Mr Maurice Haag, private employee, L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal;
- c) FIDUPAR, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal;
- d) Mrs Anne Bernard, private employee, Paris, 3 rue d'Antin;
- e) Mr Fabiano Gervasi, private employee, 489, avenue Louise, B-1050 Bruxelles.

3) Has been appointed auditor:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., a private limited company, having its registered office at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of two thousand and three.

5) The registered office is fixed at L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, at the registered office of the company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the French text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, the said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Signé: N. Didier, P. Sprimont, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 135S, fol. 59, case 4. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

F. Baden.

(43464/200/253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

HAUS- UND GRUNDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 43.373.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42989/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

SHELL FILM & CHEMICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 57.210.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42990/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

ELTEC DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 53.887.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42992/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

STRATUS TECHNOLOGIES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X septembre.

R. C. Luxembourg B 68.655.

EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil de gérance de la société STRATUS TECHNOLOGIES INTERNATIONAL, S.à r.l. (la «Société») tenue en date du 10 avril 2002 que le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société de L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, au L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

Luxembourg, le 10 juin 2002.

Pour extrait et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 24, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43013/253/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

LN PRO-CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 83.860.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42993/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

SOMERA SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 75.178.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42994/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.340.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 30 novembre 2001*

En date du 30 novembre 2001, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

Le Conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

H. Roux

Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 31, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42995/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

LYON TOURISTIC H&R S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 75.476.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42996/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

S.V.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 84.166.

Il résulte d'une lettre recommandée adressée à la société en date du 28 mai 2002 que le Commissaire Jonathan Beggiano démissionne avec effet immédiat de ses fonctions, au motif que les pièces demandées dans le cadre de l'article 62 de la loi du 10 août 1915 ne lui ont pas été présentées.

J. Beggiano.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 26, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43093/505/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

SKY CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 76.028.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42997/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

INTERBIO MEDICAL SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 41.431.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42998/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

ACTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 47.026.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(42999/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

EURO GEBEI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.009.

L'an deux mille deux, le trente mai.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg:

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURO GEBEI S.A., ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, inscrite au registre du commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 81.009, constituée à la suite de la scission de la société anonyme EUR.O.M., le projet de scission publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 808 du 4 novembre 2000 ayant été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant acte reçu en date du 6 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 864 du 10 octobre 2001 et dont les statuts ont été modifiés suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 30 avril 2002, en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contera. Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Ponsard, ingénieur commercial, demeurant à Messancy (Belgique).

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les quinze mille (15.000) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à deux cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-huit cents (EUR 272.682,88.-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

Modification de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle a également pour objet l'acquisition, la promotion, la vente, la détention, la gestion et la supervision de tous immeubles situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Généralement, la société peut réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou le favorisent.»

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution unique suivante.

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle a également pour objet l'acquisition, la promotion, la vente, la détention, la gestion et la supervision de tous immeubles situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Généralement, la société peut réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou le favorisent.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Seil, P. Ponsard, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 12CS, fol. 79, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2002.

M. Thyès-Walch.

(43104/233/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

EURO GEBEI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.009.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

(43105/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CLIPTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 48.106.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(43007/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

FONDS INTERCULTUREL, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-1922 Luxembourg, 10-12, rue Auguste Laval.

Bilan 2001

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Actif circulant		Résultat reportés	
BGLL 30-347890-82	49.944	Report à nouveau	141.491
BCEE 1000/0116-0	56.645		
CCPL 87875-90	354.049	Dettes	
		GASP	5.000
		FORUM	102.693
		ASTI	309.722
		CLAE	1.800
		ACAT	12.000
		Résultat de l'exercice	- 112.068
Total:	460.638	Total:	460.638

Bilan accepté le 29 mai 2002.

Pour accord

Signatures

Le Conseil d'Administration du FONDS INTERCULTUREL

Profits & pertes 2001

<i>Débit</i>		<i>Crédit</i>	
Forum	400.281	Forum	400.281
ASTI	584.966	ASTI	584.966
CLAE	8.860	CLAE	8.860
Femmes en détresse	101.714	Femmes en détresse	101.714
GASP	30.000	GASP	30.000
ACAT	106.000	ACAT	106.000
Divers Fonds Interculturels	23.060	Dons Fonds Interculturels	10.000
Frais de compte	487	Int. créditeurs Fonds Interculturels	1.479
Prix «Osons vivre»	100.000		
		Résultat Fonds Interculturels	112.068
Total:	1.355.368	Total:	1.355.368

Bilan accepté le 29 mai 2002.

Pour accord

Signatures

Le Conseil d'Administration du FONDS INTERCULTUREL

Projet de budget 2002

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Dons pour FORUM	10.000,-	Dons pour FORUM	10.000,-
Dons pour ASTI	18.000,-	Dons pour ASTI	18.000,-
Dons pour Femmes en détresse	2.500,-	Dons pour Femmes en détresse	2.500,-
Dons pour ACAT	2.500,-	Dons pour ACAT	2.500,-
Dons divers	2.500,-	Dons divers	2.500,-
Dons pour le Fonds	500,-	Dons pour le Fonds	500,-
Total:	36.000,-	Total:	36.000,-

Luxembourg, le 29 mai 2002.

Pour accord

Signatures

Conseil d'administration 2001/2002 du FONDS INTERCULTUREL

Président: Albert Rodesch.

Secrétaire: Serge Kollwelter.

Trésorière: Laura Zuccoli.

Bisenius Martin, 19, Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, luxembourgeois, attaché à la Chambre.

Bossi Henri, Chambre de Travail, 18, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg, luxembourgeois, Président de la Chambre de Travail.

Dockendorff Guy, 61, Prom. de la Sure, L-9283 Diekirch, luxembourgeois, enseignant.

Hengen Jean-Marie, 27, rue de l'Hôpital, L-4137 Esch-sur-Alzette, luxembourgeois, juge de paix.

Jenin Marcel, 134, rue de Luxembourg, L-7374 Helmdange, luxembourgeois, retraité.

Kayser Albert, 502, route de Thionville, L-5886 Alzingen, luxembourgeois, retraité.
 Kollwelter Serge, 1, rue de la Lavande, L-1923 Luxembourg, luxembourgeois, enseignant.
 Rodesch Albert, BP 2522, L-1025 Luxembourg, luxembourgeois, avocat.
 Tonnar Christiane, 30, rue G. Schneider, L-2522 Luxembourg, luxembourgeoise, sociologue.
 Welter Christiane, 3, rue Bellevue, L-1227 Luxembourg, luxembourgeoise, assistante sociale.
 Zuccoli Laura, 21, rue Paul Henkes, L-1710 Luxembourg, luxembourgeoise, assistante sociale.
 Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43099/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

SCIENCEINVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
 R. C. Luxembourg B 59.637.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(43008/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

ANFINANZ HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
 R. C. Luxembourg B 38.739.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(43009/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GARBO INVESTMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
 R. C. Luxembourg B 35.969.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Signature.

(43010/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

FRIGOSYSTEME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 64.503.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
 du 17 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FRIGOSYSTEME S.A., tenue à Luxembourg le 17 mai 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- révocation du commissaire aux comptes et ce avec effet immédiat.
- décision d'accorder au Commissaire aux comptes sortant pleine et entière décharge pour la période de son mandat.
- nomination de la société AUDITAS S.A., siégeant au 47, boulevard Joseph II, L-2017 Luxembourg, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société et ce avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43121/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

SOUND OF LUXEMBOURG, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1469 Luxemburg, 81, rue Ermesinde.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwei, den zehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg);

Ist erschienen:

- Herr Henrico Sölch, Kaufmann, wohnhaft in D-63303 Dreieich, Frankfurterstrasse, 55, (Bundesrepublik Deutschland).

Welcher Komparsent den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche er hiermit gründet, zu beurkunden wie folgt:

Kapitel I. - Name - Dauer - Gegenstand - Sitz**Art. 1. Name und Dauer.**

Es besteht hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung SOUND OF LUXEMBOURG, G.m.b.H. (nachfolgend die Gesellschaft) welche der luxemburgischen Gesetzgebung, namentlich den Gesetzen vom 10. August 1915 bezüglich die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetze (nachfolgend das Gesetz) sowie den nachfolgenden Satzungen unterliegt.

Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 2. Gegenstand.

Zweck der Gesellschaft ist die Produktion, der Verlag, der Verkauf, der Verleih von Musik- und Filmwerken, sowie sämtlicher hierfür verwendeten Ton-, Bild- oder sonstiger Datenträger, sowie die Ausführung, Vorführung solcher Werke und die Organisation, Betreuung und Durchführung von Tanz- Musik- oder filmischen Veranstaltungen.

Die Gesellschaft kann sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen in irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft kann ihre Tätigkeiten sowohl im Großherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland ausüben. Sie ist ermächtigt, im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen und Vertretungen zu eröffnen und zu führen.

Art. 3. Gesellschaftssitz.

Der Sitz der Gesellschaft ist in der Stadt Luxemburg.

Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluß der oder des Gesellschafters innerhalb Luxemburgs verlegt werden.

Kapitel II.- Gesellschaftskapital**Art. 4. Gesellschaftskapital.**

Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist eingeteilt in hundert (100) Gesellschaftsanteile mit einem Nominalwert von je hundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche Anteile durch den alleinigen Gesellschafter Herrn Henrico Sölch, vorgenannt, gezeichnet wurden.

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Art. 5. Übertragung von Gesellschaftsanteilen.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung aller Gesellschafter.

Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen vom Datum des Angebotes eines Gesellschafters oder von dessen Tode an, durch Einschreibebrief an den Verkäufer oder an die Erben und Rechtsnachfolger des verstorbenen Gesellschafters, ausgeübt werden kann.

Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäß Abschnitt 6 und 7 von Artikel 189 des Gesetzes von 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetze, festgelegt.

Die Anteilsübertragungen müssen in einer notariellen oder privatschriftlichen Urkunde festgestellt werden.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der

Gesellschaft mitgeteilt oder von ihr in einer notariellen oder privatschriftlichen Urkunde angenommen worden sind.

Kapitel III. - Entscheidungen der Gesellschafter - Geschäftsführung**Art. 6. Entscheidungen der Gesellschafter.**

Die Gesellschafter oder im Falle einer Einpersonengesellschaft, der Gesellschafter (nachfolgend einzeln oder gemeinsam die Gesellschafter), üben die Befugnisse aus, welche durch das Gesetz der Versammlung der Gesellschafter vorbehalten sind.

Demzufolge werden alle Entscheidungen, welche die Vollmachten und Befugnisse des oder der Geschäftsführer überschreiten, von den Gesellschaftern getroffen.

Art. 7. Geschäftsführung.

Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen.

Sie werden von den Gesellschaftern für die von diesen zu bestimmende Dauer ernannt und abberufen.

Falls die Gesellschafter nichts anderes bestimmen, haben die Geschäftsführer die ausgedehntesten Befugnisse, um im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln, einschließlich das Verfügungsrecht, sowie die Befugnis, die Gesellschaft gerichtlich und außergerichtlich zu vertreten.

Werden mehrere Geschäftsführer ernannt, so legen die Ernennungsbeschlüsse ihre Befugnisse fest.

Die Gesellschafter können mit einfacher Mehrheit, die Abberufung der Geschäftsführer beschließen. Die Abberufung ist dem souveränen Ermessen der Gesellschafter überlassen.

Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft, sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die ordnungsgemäße Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Dem oder den Geschäftsführern steht es frei, vermittelt Spezial- oder Generalvollmachten einen von ihnen, einen Gesellschafter oder einen Dritten mit den Geschäften der Gesellschaft oder verschiedenen Befugnissen zu betrauen und deren Rechte, Entschädigungsansprüche und Tätigkeitsdauer zu bestimmen.

Die Geschäftsführer können für ihre Leistung durch ein Gehalt entlohnt werden, dessen Höhe durch die Gesellschafter festgesetzt wird.

Kapitel IV. - Gesellschafterversammlung

Art. 8. Gesellschaftsversammlung.

Solange die Gesellschaft aus einem Gesellschafter besteht, vereinigt dieser Gesellschafter auf sich alle Befugnisse einer Gesellschafterversammlung.

Sollte zu einem späteren Zeitpunkt die Gesellschaft aus mehreren Gesellschaftern bestehen, gelten die Beschlüsse der Gesellschaft erst dann als angenommen, wenn sie von Gesellschaftern die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen angenommen werden.

Beschlüsse, welche eine Abänderung der Satzungen bewirken, gelten als angenommen, wenn sie von Gesellschaftern, die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, angenommen wurden.

Falls die Gesellschaft lediglich einen Gesellschafter besitzt, werden Beschlüsse der Gesellschaft in ein Spezialregister eingetragen. Verträge, die zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft, vertreten durch ersteren, abgeschlossen wurden, werden ebenfalls in ein Spezialregister eingetragen.

Kapitel V.- Gesellschaftsjahr - Bilanz - Gewinnverteilung

Art. 9 - Geschäftsjahr.

Das Gesellschaftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Bilanz.

Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Art. 11. Gewinnverteilung.

Vom ausgeschütteten Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zurückzulegen, bis diese Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals ausmacht.

Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung und ist gemäß ihren Anteilen zu verteilen.

Kapitel VI. - Auflösung - Liquidation - Fortführung

Art. 12. Auflösung - Liquidation.

Die Gesellschaft kann durch Beschluß der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden, welcher unter den Bedingungen gefaßt werden muß wie die, die bei Satzungsänderungen erfordert sind, sofern das Gesetz nichts anderes vorschreibt.

Bei Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren vorgenommen. Diese werden durch die Generalversammlung der Gesellschafter ernannt, welche gleichzeitig ihre Befugnisse und Bezüge festlegt.

Art. 13. Fortführung der Gesellschaft.

Die Gesellschaft erlischt, weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des oder der Gesellschafter.

Im Todesfalle des oder der Gesellschafter wird die Gesellschaft vorbehaltlich der Bestimmungen von Artikel 5 dieser Satzungen mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Kapitel VII.- Anwendbares Recht

Art. 14. Anwendbares Recht.

Für alle Punkte, die nicht durch die gegenwärtige Satzung geregelt werden, berufen sich die Gesellschafter auf das Gesetz vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetze.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2002.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr siebenhundertfünfundvierzig Euro.

Beschlussfassung durch den Alleinigen Gesellschafter

Anschliessend hat der Komparent folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-1469 Luxemburg, 81, rue Ermesinde.
- 2.- Zum Geschäftsführer wird ernannt:
- Herr Henrico Sölch, Kaufmann, wohnhaft in D-63303 Dreieich, Frankfurterstrasse, 55, (Bundesrepublik Deutschland).
- 3.- Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.
Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Kompargenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: H. Sölch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 mai 2002, vol. 519, fol. 6, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme.

Junglinster, le 5 juin 2002.

J. Seckler.

(43465/231/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

GENERALIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.791.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 19, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Signatures.

(43014/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

NAVIGALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 67.140.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 7 mars 2002:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 568, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43019/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

INTERTRUST DOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 81.106.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
du 17 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société INTERTRUST DOM S.A., tenue à Luxembourg le 17 mai 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- décision a été prise d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2001.
- décision a été prise de reporter à nouveau le résultat de l'exercice social.
- décharge a été donnée aux administrateurs pour l'année 2001 et à l'auditeur des comptes.
- décide de nommer Mr E. Koopmans le Directeur de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43126/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

LANDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 79.606.

—
*Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

LANDE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43020/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HENRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 79.602.

—
*Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HENRY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43021/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

LANSVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 79.427.

—
*Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

LANSVEST S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43022/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

EUROMAX MBS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 82.500.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

EUROMAX MBS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43023/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

BML HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 67.548.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

BML HOLDING LIMITED S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43024/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 67.555.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43025/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CAESAR FINANCE 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.583.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

CAESAR FINANCE 2000 S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43026/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CRAN HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 67.551.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

CRAN HOLDING LIMITED S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43027/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

NORMA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 81.913.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

NORMA FINANCE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43028/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

LE SIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 50.236.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

LE SIRES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43029/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

LE SIRES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 71.269.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

LE SIRES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43030/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

EUROSTATE SECURITIZED RATED ASSETS S.A. (E.S.R.A. S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 50.565.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

EUROSTATE SECURITIZED RATED ASSETS S.A. (E.S.R.A. S.A.)

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43031/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HELLENIC FINANCE (N°3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 76.881.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HELLENIC FINANCE (N° 3), S. à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43032/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HELLENIC FINANCE (N°3) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 76.882.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HELLENIC FINANCE (N° 3) S.C.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43033/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HELLENIC FINANCE (N°2) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 76.880.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HELLENIC FINANCE (N° 2) S.C.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43034/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HELLENIC FINANCE (N°2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 76.879.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HELLENIC FINANCE (N° 2), S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43035/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HELLENIC FINANCE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 70.322.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HELLENIC FINANCE S.C.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43036/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HELLENIC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 70.321.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HELLENIC FINANCE, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43037/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CB SIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 78.600.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

CB SIRES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43038/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

DELTA UTILITIES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 77.503.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

DELTA UTILITIES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43039/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

INVESTMENT MANAGEMENT & TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 68.613.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

INVESTMENT MANAGEMENT & TRADE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43040/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

HOCAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 48.960.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

HOCAMA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43041/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

DECIZE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 69.665.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

DECIZE INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43043/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

G M D S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 48.930.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

G.M.D. S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43044/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

EURO PROPERTIES COMFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 46.512.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme
EURO PROPERTIES COMFORT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43045/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

THE CIRCLE INVESTMENT GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 33.116.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 avril 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme
THE CIRCLE INVESTMENT GROUP HOLDINGS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43051/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

THE CIRCLE INVESTMENT GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 33.116.

—
*Extrait de l'assemblée générale annuelle, tenue le 11 juin 2001 à 15.00 heures au 4, avenue Jean-Pierre Pescatore L-2324
Luxembourg*

L'assemblée a décidé:

1. Les bilans et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 sont approuvés.
2. La perte nette de l'exercice clôturé au 31 décembre 1999, s'élevant à SEK 9.731,93 est reportée à l'exercice suivant.
3. La perte nette de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000, s'élevant à SEK 57.866,31 est reportée à l'exercice suivant.
4. De donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.
5. L'assemblée constate que les pertes cumulées ont absorbé la totalité du capital social, elle délibère conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et décide la poursuite des activités de la société.
6. L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jos Kat comme administrateur de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée accepte la démission de TRIUNE CONSULTING S.A., comme commissaire aux comptes de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à Luxembourg. Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43052/536/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

COTE D'AZUR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 72.422.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

COTE D'AZUR INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43046/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

DAEDALUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 58.952.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

DAEDALUS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43047/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

PANATELLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 69.671.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

PANATELLA HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43048/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

TRIUNE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 51.940.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

TRIUNE CONSULTING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43049/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

INNERZONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 81.854.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

INNERZONE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43050/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

BAYPOWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 80.041.

—
Extrait du conseil de gérance du 2 mai 2002

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1) Approbation unanime des comptes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

2) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING, INTERCONSULT S.A. a été nommé pour être le représentant légal de la société pour toute affaire relative au dépôt des déclarations fiscales relatif aux comptes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43053/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

BECHTEL ENTREPRISES ENERGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 80.042.

—
Extrait du conseil de gérance du 2 mai 2002

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1) Approbation unanime des comptes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

2) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING, INTERCONSULT S.A. a été nommé pour être le représentant légal de la société pour toute affaire relative au dépôt des déclarations fiscales relatif aux comptes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43054/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CLAMAR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 52.111.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour réquisition

Un mandataire

(43152/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

ABOX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 67.722.

—
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2002
tenu au siège social de la société*

Résolutions

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

ABOX HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43055/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

WIRR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.742.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du mercredi 17 avril 2002:

- la délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 2001 est reportée à une date ultérieure;

- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 18, case 1.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43056/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

PATAGON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 48.410.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 11. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43166/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

PATAGON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 48.410.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire
du 28 mai 2002*

- Les mandats des administrateurs, Mme Paola Müller-Storni, MM. Norbert Kummer et Jean-Paul Defay et le mandat du commissaire aux comptes de FIDECONTO REVISIONI S.A. sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an. Ils viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2003.

- L'assemblée décide que le capital soit converti en EUR.

Certifié sincère et conforme

Pour PATAGON HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 11. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43230/696/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

REQUIEM, Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 27.969.

—
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2002:

Il a été décidé:

- d'adopter le rapport du liquidateur tel que présenté à l'assemblée;
- de nommer Michel Delhove (BIGONVILLE & DELHOVE) en qualité de commissaire-vérificateur.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 18, case 1.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43057/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

PRO MUNDO INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 69.562.

—
*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société
en date du 4 juin 2002*

- La délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 2001 est reportée à une date ultérieure.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 18, case 1.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43058/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 53.350.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 18, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(43059/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CONSOLIDATED LAMDA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.496.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2002

- L'assemblée décide de ratifier Monsieur René Faltz au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.
- Le nombre des membres du conseil d'administration a été porté de 3 à 5.
- Monsieur Michel Bourrit, administrateur de sociétés demeurant à Genève et Monsieur Peter Kalantzis, administrateur de sociétés, demeurant à Bâle ont été nommés aux fonctions d'administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 6. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43112/794/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

WIRR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.742.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 18, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(43060/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

WIRR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.742.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du lundi 3 juin 2002:

- les rapports des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire;
- par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée), l'assemblée générale décide de poursuivre les activités de la société malgré le fait que les pertes accumulées au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2001 dépassent 75 % du capital souscrit de la société.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 18, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43061/631/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

M-GROUP S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 67.814.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 28 mai 2002 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes et d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001 comme suit:

- Résultats reportés au 31 décembre 2001.	- 9.479,98 USD
Résultat de l'exercice 2001	- 4.906,49 USD
Solde à reporter.	- 14.386,47 USD

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

SHAPBURG LIMITED,

QUENON INVESTMENTS LIMITED,

LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED,

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 10 juin 2002.

Pour M-GROUP S.A. HOLDING

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 22, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43160/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

MADIVA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.681.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 14, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 juin 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(43062/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

MADIVA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.681.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue le 29 mai 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de MADIVA INVESTMENTS S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Distribution de dividendes	539.000,00 EUR
- Réserve légale	2,50 EUR
- Report à nouveau	114,74 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 29 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 14, case 2.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43063/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

SWITCH IT, SWITCH INFORMATION TECHNOLOGY, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.773.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 13 mai 2002*

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

- Réduction du nombre des administrateurs-délégués de deux à un.
- Acceptation de la démission de Madame Christine Borremans et de Madame Laurence Jouvenaux comme administrateurs de la Société. Décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exercice de leur mandat.
- Nomination de Monsieur Hugues Durant, informaticien, demeurant à Luxembourg et de Monsieur Fred Molitor, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, comme administrateurs, pour terminer le mandat des administrateurs démissionnaires.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue à Luxembourg en date du 13 mai 2002*

Monsieur Thierry Bostem demeurant à B-Bastogne est confirmé dans ses fonctions d'administrateur-délégué. Il a le pouvoir exclusif d'engager la Société. Ce pouvoir exclusif est limité à un montant de quinze mille euros. Pour tout engagement dépassant ce montant, la co-signature d'un administrateur est requis.

Luxembourg, le 10 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 27, case 2. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43117/575/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

OLIBATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 81.960.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 89, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juin 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(43064/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

OLIBATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 81.960.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de la société
qui s'est tenue extraordinairement le 31 mai 2002*

A l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de OLIBATS, S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Perte à reporter 1.028,71 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 89, case 3.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43065/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GLORIANDE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 55.100.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique
qui s'est tenue le 10 décembre 2001*

A l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de GLORIANDE (LUXEMBOURG) S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la société.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43066/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

CAMECO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.009.

Le bilan et l'affectation du résultat de la société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 30, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(43096/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GILLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 51.623.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

(43067/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GILLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 51.623.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue le 6 juin 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de GILLIS S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Perte à reporter 244.171,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43068/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GILLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 51.623.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue le 6 juin 2002*

A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GILLIS S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la société.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43069/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GILLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 51.623.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

(43074/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GILLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 51.623.

Extrait des minutes du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 6 juin 2002

Au conseil d'administration de GILLIS S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- de déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, qui peut engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43075/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GILLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 51.623.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue le 6 juin 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de GILLIS S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Le report à nouveau de la perte 176.913,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 1998;

- de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2005;

- d'autoriser le conseil d'administration à renouveler le mandat de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en qualité d'administrateur délégué de la société.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43076/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

GILLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 51.623.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue le 6 juin 2002*

A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GILLIS S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la société.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43077/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.
